

Charte Jeu de rôle – Festival du Jeu de Montpellier 2025

Meneurs-euses de Jeu et animateurs·trices

Version 1.0 – 06/04/2025

Les associations organisatrices promeuvent une pratique inclusive du jeu de rôle et souhaite offrir à tous·tes la possibilité de s'épanouir à travers notre loisir. Cette charte vise donc à assurer le bon déroulement des parties et son acceptation est requise pour pouvoir animer des activités lors de la convention.

Nous demandons aux animateurs·trices et MJs de respecter les directives suivantes :

Inscription des parties

Toute demande d'inscription en tant que MJ ou animateur·trice doit se faire par le biais du formulaire accessible sur le site jdr.festivaldujeu-montpellier.org. Pour toute demande exceptionnelle, contactez-nous à l'adresse contact@terra-ludis.org.

Les champs obligatoires présents sur le formulaire doivent être renseignés.

L'organisation se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription, que ce soit par manque de disponibilité des espaces, informations incomplètes, proposition inappropriée ou toute autre raison jugée pertinente. Elle en informera alors la partie requérante.

Respect et bonne conduite

Toutes les activités sont ouvertes à tous·tes, sans distinction de genre, orientation sexuelle, convictions politiques ou religieuses, nationalité, apparence physique, origine. Cela vaut également pour l'âge, dans la limite des restrictions prévues pour certains types de parties.

Les comportements tels que le harcèlement, les agressions verbales ou physiques, l'intimidation, les propos racistes, sexistes ou discriminatoires, visant à mettre mal à l'aise ou manquer de respect à un·e autre participant·e ne sont pas les bienvenus à Terra Iridis. Les MJs et animateurs·trices sont tenu·e·s de rappeler à l'ordre tout manquement à cette règle à leur table de jeu et, en cas de récidive, d'en informer l'organisation.

Nous rappelons que l'humour ou le prétexte de l'interprétation de personnage ne peuvent servir de couverture pour véhiculer de tels comportements.

Tout manquement à cette règle de la part d'un·e participant·e, quel que soit son statut, pourra résulter en un avertissement voire une exclusion de l'événement sans remboursement.

Mesures sanitaires

- L'emploi du masque n'est **pas obligatoire** lors des parties. Cependant, nous vous recommandons de proposer aux participant·es de se laver les mains avec du gel hydroalcoolique (fourni par l'organisation) au début de chaque partie et de désinfecter votre matériel de jeu entre les parties.
- Si une personne participante vulnérable (immunodéprimée, etc.) en ressent le besoin, merci demander aux joueur·euses le port d'un masque (fourni par l'organisation) le temps de la partie.